

Vérification des informations concernant la technologie mobile 5G

Disparition des oiseaux, armes militaires ou complot mondial. La désinformation au sujet de la technologie mobile 5G a le vent en poupe. L'Association suisse des télécommunications (asut) publie pour la première fois une vérification des informations au sujet de la 5G pour toutes les personnes souhaitant, s'agissant de l'actualité, s'appuyer sur des faits et non sur des informations erronées. Cet aperçu sera régulièrement mis à jour.

Vérification des informations concernant la technologie mobile 5G

Fausses informations	Faits
1. Des centaines d'oiseaux sont morts au cours des tests de la 5G aux Pays-Bas, en raison de la haute fréquence du rayonnement de la 5G	<ul style="list-style-type: none"> Aucun test de 5G n'a été conduit à la Haye sur la période en question. Entre octobre et novembre 2018, des centaines d'étourneaux sont effectivement morts à Huygenspark, à la Haye. Cause de la mort : les oiseaux ont mangé non seulement les baies comestibles mais aussi les épines vénéneuses des ifs. <p>Source: mimikama avec liens vers d'autres sources.</p>
2. La 5G est une toute nouvelle technologie mobile qui sert d'arme militaire.	<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes d'armes à énergie dirigée tels que l'«Active Denial System» utilisent une plage de fréquences de 95 GHz et n'ont donc rien à voir avec la technologie mobile 5G. La plage de fréquence de 95 GHz est utilisée en Suisse pour la radioastronomie et la navigation par satellite. La 5G est utilisée en Suisse depuis la fin du mois de mars 2019 sur une plage de fréquences comprises entre 700 MHz et 3,8 GHz. Les seuils des valeurs pour la technologie mobile empêchent tout échauffement nocif ou gênant de l'organisme découlant du rayonnement émis par l'antenne. <p>Sources: Plan national d'attribution des fréquences PNAF ; Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant ORNI</p>
3. La 5G est cancérigène	<ul style="list-style-type: none"> La 5G qui sera utilisée dans les années à venir diffère peu dans sa technologie, et donc dans ses effets biologiques, de la 4G (LTE). Selon toutes les informations dont dispose actuellement la science, il n'est pas possible d'établir un lien entre les rayonnements de la téléphonie mobile et d'éventuels problèmes de santé. Les données disponibles au sujet du cancer sont parfois encore incertaines. Le Centre international de recherche sur le cancer CIRC a donc par précaution qualifié le rayonnement de la téléphonie mobile de «potentiellement cancérigènes» – tout comme le café et de nombreuses autres substances. 90% des irradiations individuelles proviennent du téléphone portable. Un bon réseau de téléphonie mobile avec une qualité de connexion élevée ainsi que l'optimisation des téléphones portables pour un rayonnement le plus bas possible sont considérés comme des mesures de prévention capitales. <p>Sources: Ligue suisse contre le cancer ; Forschungsstiftung Strom und Mobilkommunikation FSM; Dr. Gregor Dürrenberger, directeur de la FSM</p>

Fausses informations	Faits
4. La 5G tue les abeilles	<ul style="list-style-type: none"> Jean-Daniel Charrière, collaborateur scientifique, Agroscope, Centre de compétences de la Confédération pour la recherche agricole: «Aucune des études menée jusqu'à présent sur le sujet n'a pu établir que la pollution électromagnétique posait problème aux abeilles.» Source: Berner Zeitung BZ du 2 mai 2017
5. Les appels publics tels que 5gspaceappeal.org prétendent que la 5G est une technologie totalement nouvelle et bien plus nocive que la 4G. Les personnes sensibles aux ondes électriques seraient selon ces appels bien plus affectés.	<ul style="list-style-type: none"> Les inquiétudes présentées dans les appels, pétitions, etc. concernent les ondes millimétriques et la plage de fréquences comprises entre 26 GHz et 300 GHz. Au terme de l'attribution des concessions en Suisse, ces fréquences ne sont pas du tout présentes et ne sont donc actuellement pas disponibles pour la technologie mobile de la 5G. Les fréquences 5G attribuées en concession et utilisées depuis mars 2019 présentent des caractéristiques très similaires à celles des technologies mobiles utilisées actuellement et depuis les 30 dernières années et couvrent une plage de fréquences comprises entre 700 MHz et 3,8 GHz. Certaines des fréquences nouvellement attribuées ont été utilisées précédemment pour des retransmissions radio et TV. C'est pourquoi aucun changement majeur n'est attendu en ce qui concerne les expositions aux radiations. On trouve de nombreuses études sur le sujet de la sensibilité électromagnétique. Les études en double-aveugle réalisées en laboratoire n'ont pas permis de montrer que les radiations de la technologie mobile ont une influence sur le bien-être. En l'absence d'un diagnostic clairement établi, les symptômes sont attribués au rayonnement de façon subjective par les personnes touchées. Dans la mesure où le rayonnement de la technologie mobile déclenche des symptômes, il ne s'agit ici dans le pire des cas que d'une minorité très réduite de la population. Il est possible de déterminer l'existence d'un effet nocebo en raison duquel les effets néfastes attendus deviennent perceptibles. <p>Sources: Prof. Rössli, directeur de BERENIS, groupe d'experts consultatif NIS de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) dans 20 Minutes du 14/02/2019; SRF Arena du 8 mars 2019; interview dans le Beobachter de 1^{er} février 2018; documentations de presse de la ComCom du 8 février 2019</p>
6. L'Etat et les opérateurs mobiles s'entendent. La 5G sera introduite de manière détournée (sous forme de modifications insignifiantes déguisées).	<ul style="list-style-type: none"> Les fréquences à utiliser pour la 5G ont été définies par le Conseil fédéral dans le cadre du plan national d'attribution des fréquences. Les fréquences ont été attribuées par la Commission de la communication de la Confédération (ComCom) dans le cadre d'une procédure d'enchères. Avec l'attribution des concessions de radiocommunication aux opérateurs mobiles par la ComCom, ces derniers sont habilités à utiliser les fréquences en question. Afin de mettre en service la 5G aux emplacements de téléphonie mobile nouveaux ou existants, les requêtes correspondantes sont envoyées aux autorités professionnelles et de concession compétentes dans les cantons et les communes. Après avoir reçu une confirmation, les opérateurs mobiles mettent la 5G en service sur le site concerné. <p>Sources: Plan national d'attribution des fréquences PNAF; ComCom;</p>

Fausses informations	Faits
7. La 5G ne nécessite que quelques petites antennes locales	<ul style="list-style-type: none"> • Une «norme de facto» a été établie au niveau international dans le cadre de la construction des réseaux mobiles. Des antennes sur les toits des maisons ou des tours de transmission puissantes prennent en charge la majeure partie de la charge dans le cadre de la desserte de téléphonie mobile et seront relayées par des antennes locales, plus petites. • Le principe de l'architecture de réseau mobile multicouche ne sera absolument pas modifié par les propriétés physiques de la 5G. • Les antennes puissantes servent à assurer la couverture des surfaces et la bonne réception à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments. • Afin de densifier le réseau et d'en augmenter la capacité, des micro-cellules sont employées dans certains endroits connaissant un grand trafic des communications mobiles. Les microcellules ne conviennent toutefois pas pour améliorer la couverture à l'intérieur des bâtiments. • Pour une couverture complémentaire dans les pièces isolées à l'intérieur des bâtiments, il est possible d'utiliser des femtocellules. Source: opérateurs mobiles
8. La 5G est inutile. La 4G suffit amplement.	<ul style="list-style-type: none"> • La 5G permet de remédier aux problèmes de capacité sur les réseaux mobiles actuels en 4G. Par ailleurs, la 5G est capitale pour le virage numérique et l'innovation en Suisse. • L'utilisation de la 5G s'effectue conformément à la stratégie du Conseil fédéral pour une «Suisse numérique». Au-delà de communications mobiles performantes, la 5G permettra l'utilisation de nombreuses applications nouvelles telles que la domotique (IoT), les applications médicales (eHealth), les applications de traitement d'image (Virtual Reality, Augmented Reality) ou pour la gestion intelligente du trafic. Source: ComCom 9 nov. 2017 et 8. fév. 2019
9. Des milliers d'études scientifiques démontrent que la téléphonie mobile est néfaste.	<ul style="list-style-type: none"> • La NZZ du 18 fév. 2019 est parvenue à la conclusion suivante: «<i>Aucune étude n'a pu démontrer l'existence de risques dans les limites des valeurs limites imposées au rayonnement. Une vue d'ensemble de la recherche dans le domaine – meilleur instrument pour contrer la méthode consistant à sélectionner simplement les résultats soutenant son propre point de vue – ne fournit aucun argument en ce sens.</i>» • De nombreuses études soutenant que les champs électromagnétiques sont néfastes pour la santé, notamment parce qu'elles seraient cancérogènes, ne remplissent pas les critères imposés aux études scientifiques. Il s'agit ici notamment de la reproductibilité des études et de leur publication dans un journal scientifique. De nombreuses études ne remplissent pas ces critères de qualité.